



2 signataires de bail: un qui part sans aider l'autre

Par **lillibotte**, le **08/02/2008** à **19:05**

mon frère a co-signé un bail avec sa compagne pour la location d'un appartement mais celle-ci est partie et refuse de l'aider à payer la moitié du loyer, alors que sa signature apparait sur le bail. Mon frère se retrouve alors avec un loyer important à payer tout seul, et dans une région où les locations sont rares. Quel recours aurait-il pour obliger son ex-compagne à respecter ses engagements ? Doit-il en parler avec son propriétaire et serait-ce à celui-ci d'engager quelque chose sans pour autant pénaliser le locataire restant ? En vous remerciant à l'avance de ce que vous ferez pour la pauvre "ignarde" que je suis....

Par **Erwan**, le **08/02/2008** à **23:31**

Bjr,

sauf cas particulier, les locataires sont solidairement redevables du loyer.

L'amie reste redevable du loyer, mais le bailleur peut réclamer la totalité à l'un ou à l'autre.

Par **lillibotte**, le **09/02/2008** à **07:46**

Merci beaucoup Erwan, si je comprend bien, à part trouver un logement avec un loyer moins

cher, il a peu d'alternative...

En tout cas merci et bravo pour ce site et pour l'aide que vous nous apportez.